

REGLEMENT
BY-LAW 8437

Règlement permettant d'occuper le domaine public avec une partie des escaliers en façade du bâtiment portant les numéros 6558, 6560, 6562 et 6564, avenue Casgrain, à Montréal.

By-law allowing the occupancy of the public domain with part of the stairways on the façade of the building bearing numbers 6558 to 6564 Casgrain Avenue, in Montréal.

A la séance du Conseil de la Ville de Montréal, tenue le 6 mars 1990,

At the meeting of the Conseil de la Ville de Montréal held on March 6, 1990,

le Conseil décrète:

the Conseil ordained:

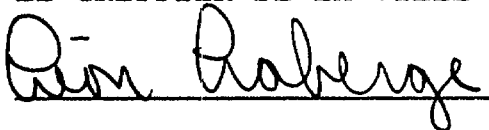
1. Il est permis d'occuper le domaine public avec une partie des escaliers en façade du bâtiment portant les numéros 6558, 6560, 6562 et 6564, avenue Casgrain, à Montréal, le tout tel que montré sur le plan portant le numéro de minute 38703 (dossier numéro 23543-2) préparé par Pierre Alarie, arpenteur-géomètre, le 25 octobre 1988.
2. Cette permission est accordée selon les conditions et pour le loyer décrits au projet d'acte notarié annexé au présent règlement. (*)
3. Ce projet d'acte est approuvé et le Secrétaire général de la Ville est autorisé à le signer.

1. Permission is granted to occupy the public domain with part of the stairways on the façade of the building bearing numbers 6558, 6560, 6562 and 6564 Casgrain Avenue, in Montréal, the whole as shown on the plan bearing minute number 38703 (dossier 23543-2), prepared by Pierre Alarie, land surveyor, on October 25, 1988.
2. This permission is granted subject to the conditions and for the rent described in the draft notarized deed attached to this by-law. (*)
3. That draft deed is approved and the Secrétaire général de la Ville is authorized to sign it.

(*) Voir dossier 88 0540702

(*) See dossier 88 0540702

LE GREFFIER DE LA VILLE



LE MAIRE



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je certifie sous mon serment d'office que le règlement 8437 ci-dessus, a été promulgué par l'avis public numéro 03-926 paru dans le journal LE DEVOIR, le 9 mars 1990 et affiché à l'Hôtel de Ville, le 7 mars 1990.

Montréal, le 12 mars 1990.

LE GREFFIER DE LA VILLE

